



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

---

# 2019



# SOMMAIRE

P.05	Mot du Président
P.06	Le territoire de la CCPG
P.07	Assemblées des élus
P.08	Le personnel intercommunal
P.10	Finances & budgets
P.13	Communication
<b>P.17</b>	<b>I. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</b>
P.18	Aménagement de l'espace et Habitat Systèmes d'informations géographiques Transport à la demande Bus de la mer
P.22	Développement économique et touristique Zones d'activités et zones industrielles Ateliers Relais Cleantech vallée & Cleantech booster Territoires d'industrie Ecologie industrielle territoriale - EIT Relais Fluvial "Les Estères" Sentiers de randonnées Boucles cyclo Office de tourisme Taxe de séjour
<b>P.31</b>	<b>II. ENVIRONNEMENT</b>
P.32	Gestion des déchets Collecte, traitement, élimination, valorisation des déchets Nettoyage mécanique des espaces publics
P.35	Développement durable Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Transition énergétique Qualité de l'air intérieur GEMAPI
<b>P.37</b>	<b>III. SERVICE A LA POPULATION</b>
P.38	Eau et assainissement
P.39	Maisons de services au public
P.40	Relais intercommunal de services au public
P.41	Politique Culturelle et sportive
P.46	Petite enfance
P.48	Sécurité et Prévention de la délinquance
<b>P.51</b>	<b>IV. MUTUALISATION</b>





## LE MOT DU PRÉSIDENT

La Communauté de Communes du Pont du Gard s'est engagée dans une démarche de développement territorial. Tout au long de ce rapport, vous découvrirez les nombreuses actions menées quotidiennement par les agents de la collectivité. Des tâches devenues complexes et qui justifient un haut niveau de technicité.

Remercier tout le personnel de la communauté de communes, pour leur implication et leur professionnalisme, m'a semblé tout à fait naturel dans cet éditorial du rapport d'activité. En effet, ils sont nombreux ces femmes et ces hommes à travailler au service de notre territoire et sans qui nombre de projets n'auraient pu aboutir.

Je souhaiterais également exprimer ma reconnaissance à tous nos partenaires pour leur soutien.

La mise place d'un schéma de mutualisation des services, était une obligation législative, à laquelle la communauté de communes a répondu. Son objectif étant d'optimiser les moyens (humains et matériels) par une mise en commun de services entre les communes et l'intercommunalité. Cet outil, permet au « bloc local » d'améliorer, à moyens constants, l'efficacité du service public et de générer des économies d'échelle.

La Communauté de Communes du Pont du Gard continue sa démarche de développement territorial. à travers un projet ambitieux, mobilisant les acteurs du territoire au service de ses habitants, dans le respect de son environnement et de ses cultures afin d'accroître son attractivité.

Je vous invite à découvrir et à explorer ce rapport d'activité qui rend compte dans le détail, de toutes les actions entreprises en 2019, par les élus et les agents de la collectivité, au service du territoire.

Pierre PRAT,  
Président

A handwritten signature in blue ink that reads "Pierre PRAT". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

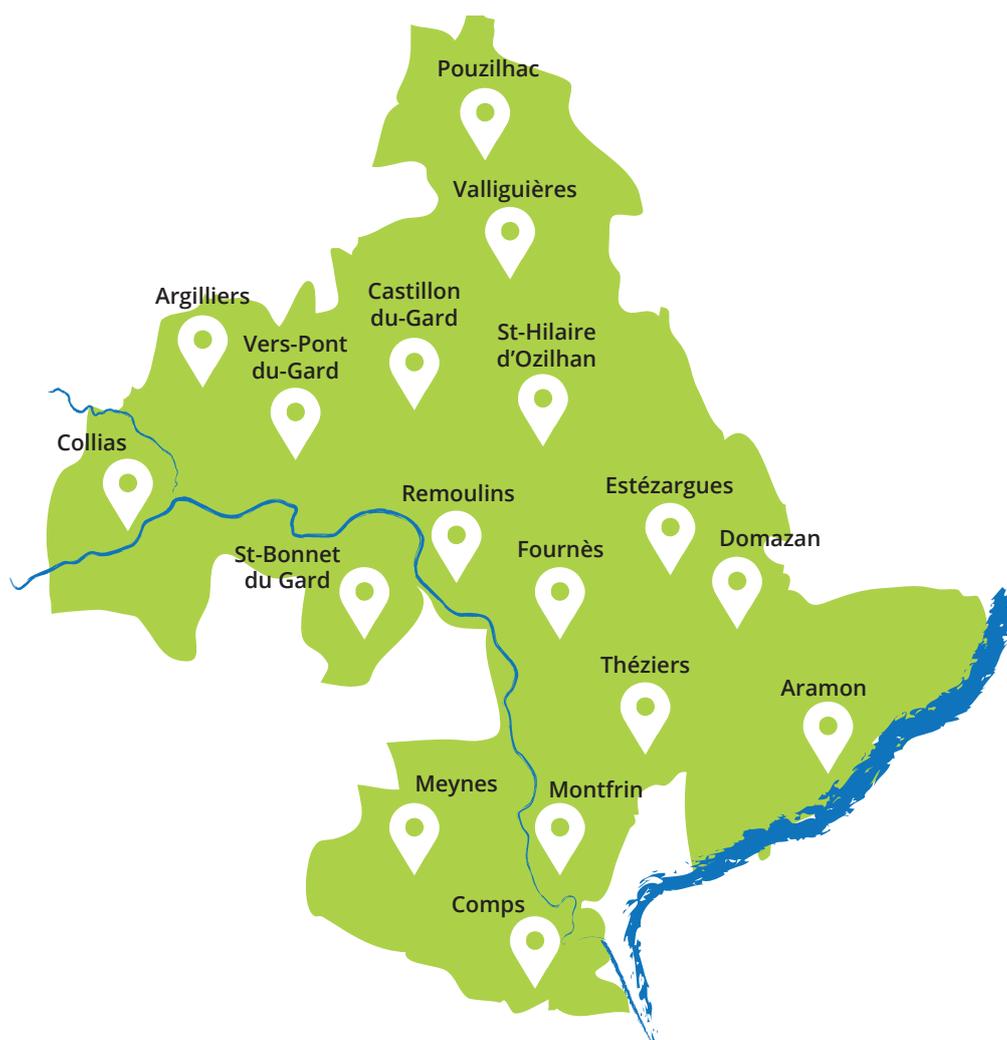
## LE TERRITOIRE

Créée le 15 novembre 2002, la Communauté de Communes du Pont du Gard se compose de 17 communes, regroupant **26 449 habitants** pour une **superficie de 243 km<sup>2</sup>**.

Elle est située à l'est du département du Gard, à une quinzaine de kilomètres de la ville de Nîmes au Sud-Ouest et de la ville d'Avignon à l'Est.

Le territoire se caractérise par une géomorphologie variée entre plaines agricoles, collines et zones boisées protégées. Le réseau hydrographique est marqué par le **Gardon** qui traverse le territoire, en passant par le **Pont du Gard** au centre et venant se jeter au sud dans le fleuve du **Rhône**.

La Communauté de Communes du Pont du Gard jouit d'un **cadre de vie de qualité** qui la rend attractive en termes d'habitat, de par sa situation géographique mais aussi d'un point de vue touristique grâce à la richesse de son patrimoine. L'**industrie, l'artisanat et l'agriculture** également jouent un rôle important dans l'économie locale.



Source Insee : Les populations légales millésimées 2017 entrent en vigueur le 1 janvier 2020. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

## TRAVAUX DES ASSEMBLÉES EN 2019

La Communauté de Communes du Pont du Gard est dirigée par un organe délibérant, le Conseil Communautaire, dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Il se compose de **33 conseillers communautaires et de 10 suppléants issus des conseils municipaux**.

Les conseillers communautaires ont élu leur **Président qui est l'organe exécutif** de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Les 10 Vice-Présidents composent, avec le Président, le Bureau.

**En 2019, les élus regroupés en commission mènent des réflexions sur les projets** relevant de leur domaine d'action, de leur propre initiative ou à la demande du Bureau ou du Conseil communautaire. Les dossiers sont ensuite examinés par le Bureau avant d'être soumis au Conseil Communautaire.

La Communauté de Communes du Pont du Gard reçoit des compétences d'attribution transférées par ses communes membres.

Un certain nombre d'entre elles sont obligatoires, d'autres sont facultatives.

**7**

*Conseils  
communautaires*



**7**

*Bureaux  
communautaires*



**120**

*Délibérations*



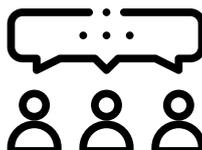
**228**

*Transmissions  
en Préfecture*



**24**

*Commissions  
thématiques*



**3**

*Décisions*



## LE PERSONNEL INTERCOMMUNAL

### MASSE SALARIALE 2019

Les agents (titulaires ou contractuels) de la Communauté de Communes exercent des métiers de proximité pour mettre en œuvre les projets votés par les élus. Au 31 décembre 2019, les effectifs de l'intercommunalité sont de 152 agents dont 117 agents titulaires ou stagiaires de la Fonction Publique Territoriale, 35 agents non titulaires (Contrat à Durée Indéterminée de Droit Public, Emplois aidés, Contrat à Durée Déterminée, Apprentis).



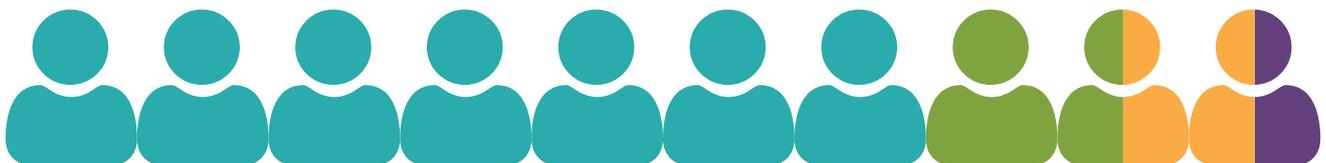
### VENTILATION DES EFFECTIFS (HORS AGENTS EN DISPONIBILITÉ ET CONTRATS DE DROIT PRIVÉ)

**15**  
agents au Pôle Direction /  
Services Administratifs

**24**  
agents au Pôle  
Service Technique

**8**  
agents au Pôle  
Police Intercommunale

**95**  
agents au Pôle  
Petite Enfance

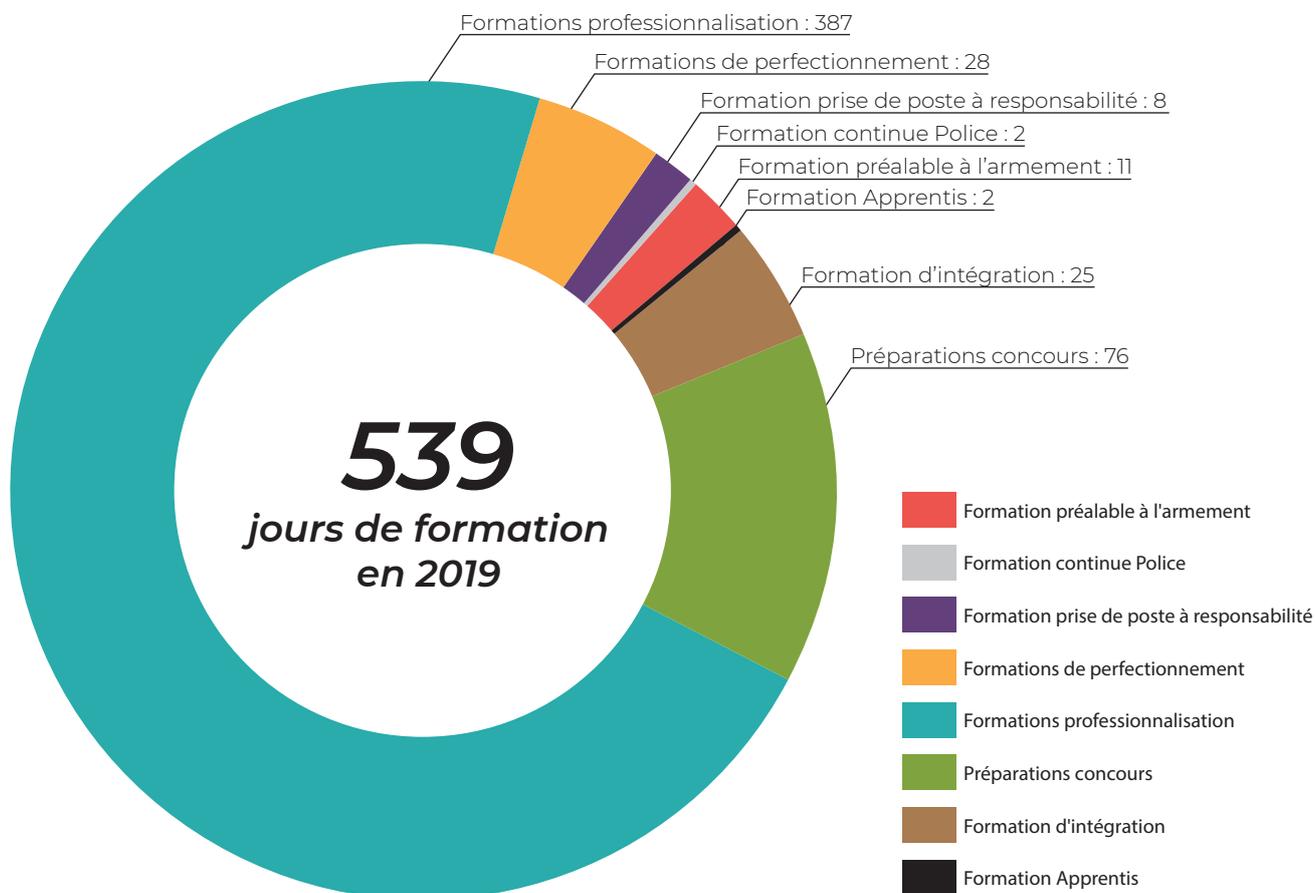


■ Pôle Petite Enfance : 67 %   
 ■ Pôle Service Technique : 17 %  
■ Pôle Direction / Services Administratifs : 10,5 %   
 ■ Pôle Police Intercommunale : 5,5 %

## FORMATIONS 2019

### Total des jours de formations suivies en 2019

SERVICE	TOTAL FORMATIONS 2019
Services administratifs	99
Services techniques	66
Police intercommunale	45
Service Petite Enfance	306,5
Relais services au public	22,5
<b>TOTAL</b>	<b>539</b>



# FINANCES

## BUDGET PRINCIPAL 2019

### Compte Administratif 2019 du Budget Principal

BP GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	18 463 131,84	20 363 748,22	685 723,49	656 626,68	19 148 855,33	21 020 374,90
Résultat exercice 2019		1 900 616,38	29 096,81			1 871 519,57
Résultats reportés 2018		5 980 325,23		1 005 757		6 986 082,23
Résultats de clôture		7 880 941,61		976 660,19		8 857 601,80

### Section de fonctionnement

#### PRINCIPALES DÉPENSES RÉELLES 2019 :

**45 %** Les atténuations de produits (attributions de compensations, FNGIR)

**29 %** Les charges de personnel

**19 %** Les autres charges de gestion courantes (indemnités des élus, subventions de fonctionnement versées, reversement TEOM au SMICTOM et SICTOMU...)

**6 %** Les charges à caractère général (fluides, télécommunications, affranchissement, repas des crèches, nettoyage des rues des villages, maintenance, PCAET, étude coworking, bus de la mer, transport à la demande, entretien patrimoine ...)

**0,2 %** Les charges financières (intérêts de la dette)

**0,5 %** Les charges exceptionnelles

## Principales instances partenariales

ORGANISMES	MONTANT 2019
SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard	426 000,00 €
SMICTOM	1 023 433,66 €
SICTOMU	1 426 087,81 €
PETR	103 663,69 €
Association CLEANTECH VALLEE	91 099,16 €

### Principales recettes réelles 2019 :

**67 %** Les impôts et taxes (cotisation foncière des entreprises, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, TEOM, taxe sur les surfaces commerciales, taxe d'habitation, CVAE, taxe de séjour,...).

**28 %** Les dotations et participations (dotation forfaitaire et d'intercommunalité, compensation financière au titre de la perte fiscale de la centrale thermique, prestation de service CAF et MSA).

**3 %** Les produits des services (participations des usagers pour le service « petite enfance », pour les spectacles culturels, mise à disposition de personnel aux communes...)

**2 %** Les atténuations de charges (remboursement sur rémunération des salaires par l'assurance statutaire ou par les budgets annexes)

**0,48 %** Les autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)

### Section d'investissement

#### Principaux investissements :

**253 674,93 €** Maison des services au public ;

**149 143,47 €** Politique de solidarité « Fonds de Concours » ;

**48 065,95 €** Entretien et embellissement des sites dédiés à la « Petite Enfance » ;

**17 481,24 €** Acquisition véhicule pour la police intercommunale ;

**14 865,42 €** Réhabilitation lavoir de Vers Pont du Gard ;

**13 808,27 €** Signalétique boucles cyclo ;

**10 337 €** Licences, concessions (SIG, lecture publique) ;

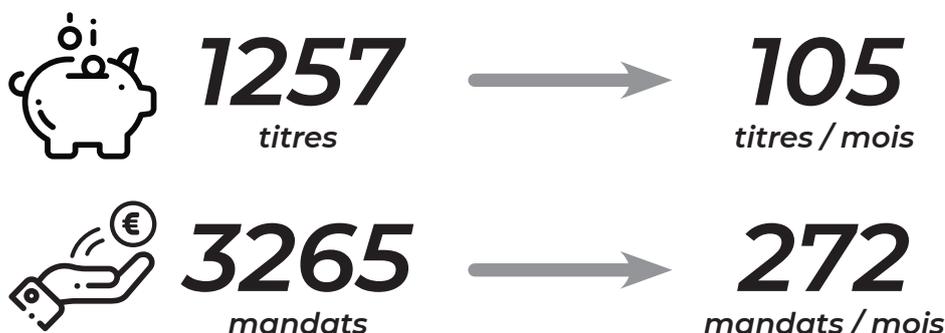
## ZOOM SUR LE SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT COMMUNAUX EN 2019

Inscrit dans le cadre du pacte financier et fiscal 2016-2018 et prolongé en 2019, le fonds de concours permet à la Communauté de Communes du Pont du Gard d'**intervenir dans un domaine pour lequel elle n'est pas compétente** tel que travaux et équipement sportifs, travaux et équipement d'embellissement des bourgs, travaux de rénovation et mise aux normes des cantines, investissements liés à la santé ....

L'attribution des fonds de concours d'un montant de **149 143,47 €** a concerné, sur 2019, la réalisation des projets communaux suivants :

- >>> Travaux de construction du complexe sportif à REMOULINS (1<sup>er</sup> acompte de 48 542,50 €)
- >>> Aménagement d'une maison de santé à MEYNES (solde de 30 306 €)
- >>> Mise en valeur du « Cœur de village » par l'embellissement du bourg à POUZILHAC (1<sup>er</sup> acompte de 22 088,50 €)
- >>> Travaux de rénovation de restauration scolaire à VALLIGUIERES (solde de 20 622,97 €) ;
- >>> Aménagement d'une médiathèque à MEYNES (1<sup>er</sup> acompte de 19 794 €) ;
- >>> Aménagement et installation d'un parc multisport à MONTFRIN (solde de 3 034 €) ;
- >>> Travaux d'équipements sportifs aux courts de tennis à CASTILLON DU GARD (3 415 €) ;
- >>> Aménagement d'une aire de jeux à ARGILLIERS (solde de 1 027,50 €) ;
- >>> Mise en valeur de l'environnement patrimonial à SAINT BONNET DU GARD (solde de 313 €).

## ACTIVITÉ COMPTABLE 2019



Création d'un nouveau budget annexe en 2019 pour assurer une visibilité cohérente des missions publiques et sincérité du budget général : MUTUALISATION.

Deux ans de fonctionnement pour les budgets annexes : GEMAPI et ATELIERS RELAIS.

## COMMUNICATION

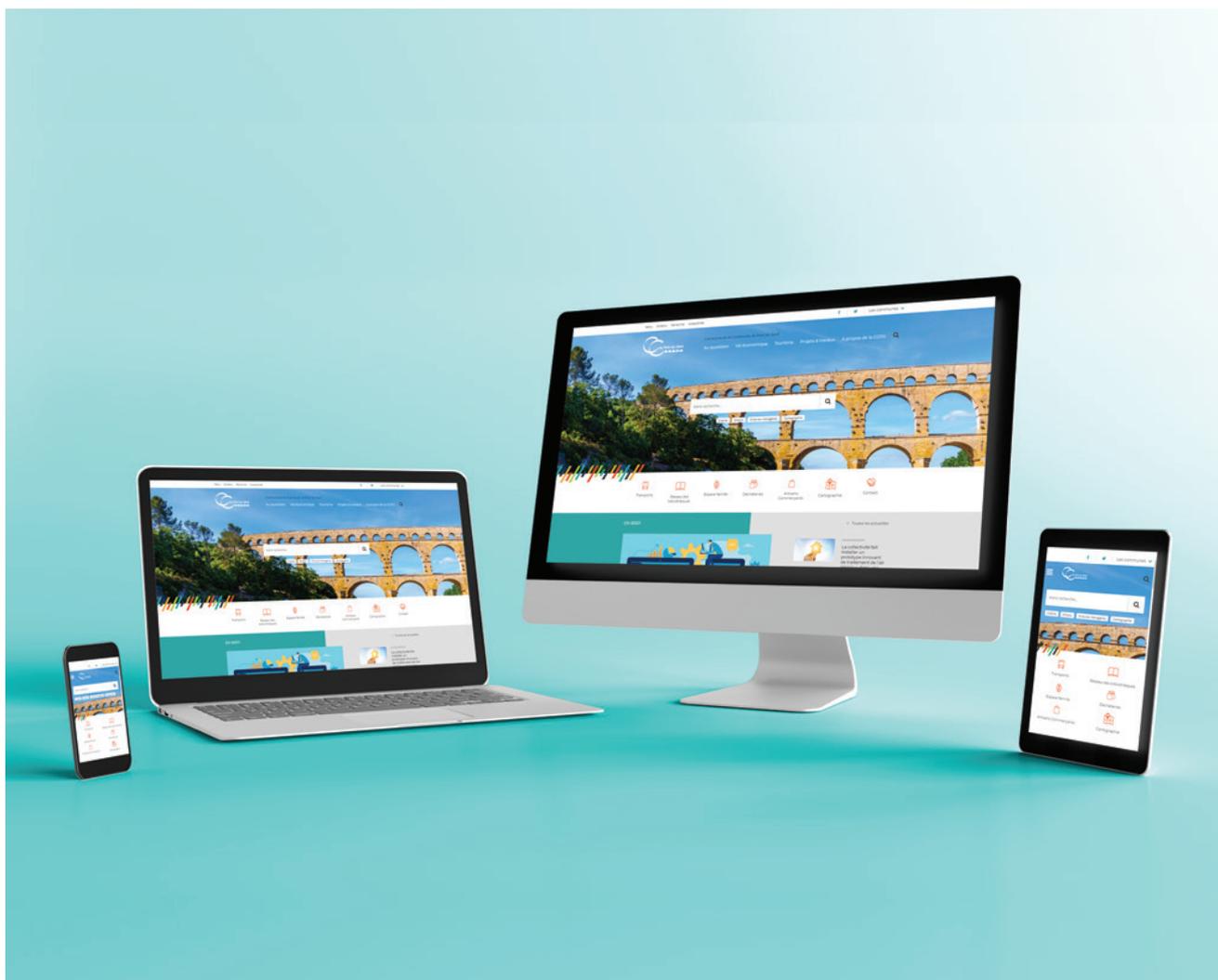
La communication de la collectivité est déclinée sur différents supports, en fonction des publics cibles : population, élus, partenaires institutionnels et socio-professionnels ou encore agents.

### COMMUNICATION NUMÉRIQUE

**55005** Le site web [www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr) : mis en ligne début 2017, il a généré 55 005 visites en 2019 soit **150 visites par jour en moyenne**. Il est la vitrine de la collectivité.

Les informations publiées en actualité sur le site web sont par ailleurs relayées sur la **page Facebook** de la communauté de communes : [www.facebook.com/cc.pontdugard/](http://www.facebook.com/cc.pontdugard/)

La communauté de communes du Pont du Gard dispose également de **panneaux d'information lumineux** dans chacune des communes membres. En 2019, 44 messages ont été diffusés à la population du territoire via ces panneaux.



## PUBLICATIONS

**59500** La collectivité édite un **magazine intercommunal** et un **agenda des manifestations** tout deux semestriels et distribués dans toutes les boîtes aux lettres du territoire soit environ **13.200 foyers**. Des dépôts d'exemplaires en libre-service à destination des habitants sont également effectués dans les 17 mairies du territoire.

En 2019, le magazine intercommunal a été imprimé à 14.500 exemplaires pour chaque édition soit 29.000 exemplaires pour les deux éditions cumulées. Une édition a été distribuée au mois de janvier et l'autre au mois de juin. Le magazine intercommunal permet aux habitants d'**être tenus informés des projets et actions menés par la collectivité**.

L'agenda des manifestations a été distribué aux mois de janvier et août, relayant **31 manifestations** sur les 2 éditions confondues. Des dépôts de l'agenda ont par ailleurs été effectués dans les offices de tourisme Destination Uzège-Pont du Gard, Avignon et Nîmes. Les 2 éditions de l'agenda représentent 30.500 exemplaires imprimés.

Au total, se sont donc 59.500 exemplaires des publications de la collectivité qui ont été imprimés et diffusés.



## COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

**+ de 60 supports et outils** La communication opérationnelle **accompagne les projets** des différentes directions et services en concevant et réalisant des **campagnes tous supports**, toujours dans l'objectif d'**informer les habitants et de valoriser les projets** auprès des publics cibles. En 2019, se sont plus de soixante supports ou outils qui ont été réalisés par le service dans le cadre de la communication opérationnelle.



## COMMUNICATION VIA LA PRESSE ÉCRITE ET LES MÉDIAS LOCAUX

### 28 communiqués de presse

La Communauté de Communes du Pont du Gard collabore depuis de nombreuses années avec les médias locaux afin de diffuser ses informations au grand public. En 2019, 28 communiqués et dossiers de presse ont été envoyés aux médias.

La collectivité a également investi dans **3 campagnes publicitaires** dans les médias à l'occasion du festival « Au fil du Jazz », et des spectacles « Les facettes de la Danse » et « Tangalo ». Ces investissements ont un triple objectif :

- >>> Mettre en lumière une manifestation d'envergure pour **faire rayonner le territoire**,
- >>> Doper la communication sur certains événements pour **augmenter leur fréquentation**,
- >>> **Soutenir la presse locale et indépendante** à travers de l'achat d'espace publicitaire.





# **I. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

---

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

# AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT, MOBILITÉS

## SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

### *WebSIG intercommunal*

La collectivité dispose d'un webSIG intercommunal, **disponible pour les usagers ou professionnels**.

Il s'agit d'un système de cartographie en ligne.

Fin 2019, un investissement a été nécessaire (5781€TTC) pour mettre en place une version moderne, ergonomique et plus rapide du webSIG intercommunal.

# 18 000 connexions

En 2019, 18 000 connexions ont été effectuées sur le webSIG intercommunal.



Le service SIG par convention (DE-2018-108) propose aux communes l'impression des plans grand format, lorsque le plan CAO, a été réalisé par un service externe à la CCPG.

Il permet aussi de faciliter le processus de dématérialisation, puisqu'il permet aussi de scanner les plans papiers grand format.

Il a été validé un prix, facturable par l'émission d'un titre exécutoire une fois par an.

## TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



En 2019 la collectivité proposait un service de TAD aux résidents du territoire de plus de 70 ans ou bénéficiant des minimas sociaux. Une contrepartie financière est demandées aux utilisateurs.

Trois zones de tarifs ont été définies :

Zone 1 : Territoire de la collectivité : 4€ l'aller / 7 € l'aller-retour

Zone 2 : Bagnols sur Cèze, Uzès, Les Angles, Marguerittes, Beaucaire : 15 € l'aller-retour

Zone 3 : Nîmes et Avignon : 20 € l'aller-retour.

### Fréquentation du service

Statistiques TAD du mois d'avril 2019 au mois de décembre 2019

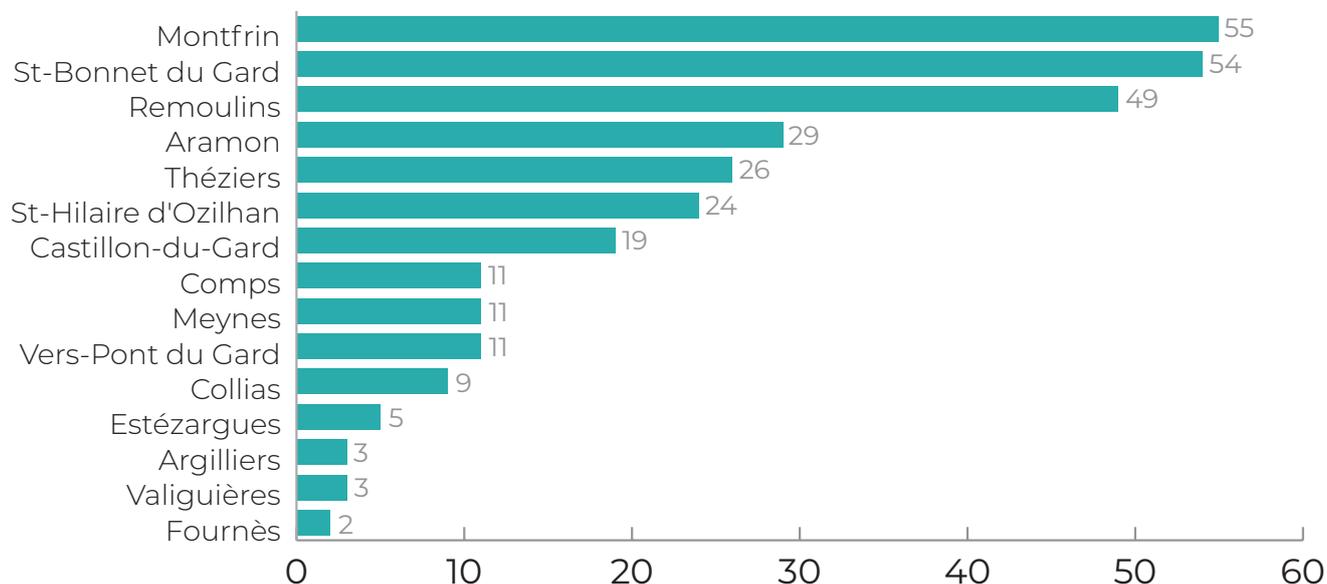
# 467 usagers inscrits

pour 104 utilisateurs (428 inscrits pour 118 en 2018)

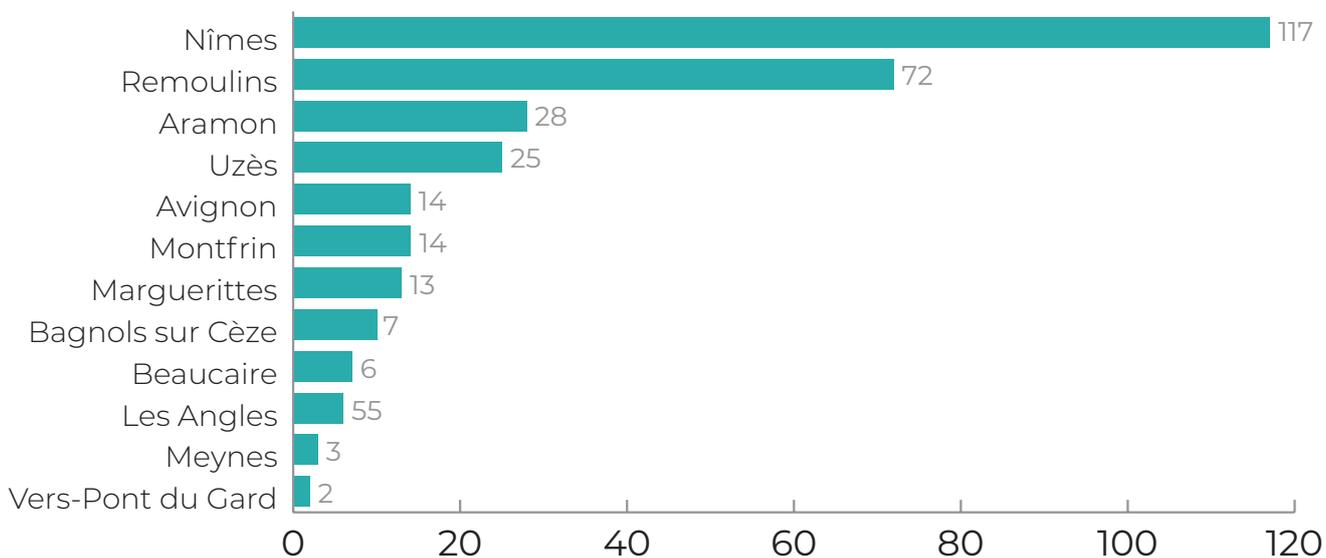
# 311 trajets

A/R d'avril à décembre 2019 (416 de mai à décembre 2018)

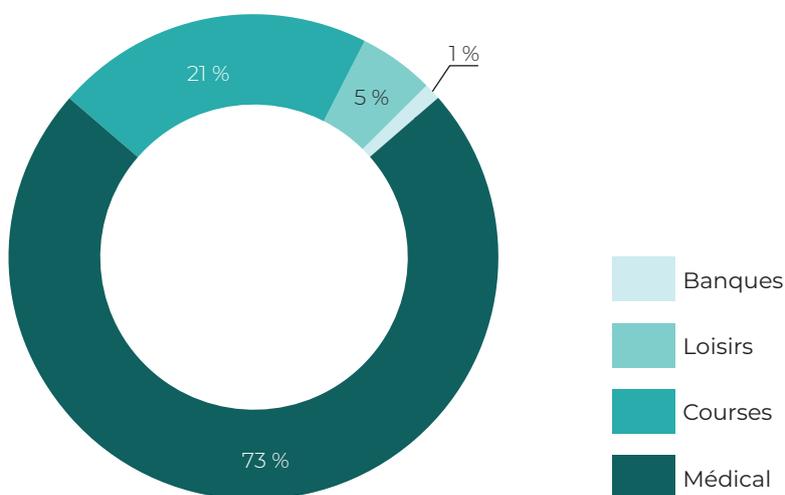
### Communes de départ



### Communes de destination



### Motifs de déplacement



### Budget de l'opération

- Enveloppe budgétaire de 33 000 € TTC estimée pour la durée du marché (1 an, du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020).

- Total mandaté au 31 décembre 2019 : 17 092,13 € soit 51,79 % du montant du marché à 75 % de sa durée d'exécution.

Les montants mandatés sont sensiblement les mêmes qu'en 2018 (14 559 € aux 2/3 du marché), mais le coût moyen du transport a augmenté, passant de 35,42 € à 54,95 € alors que la part des transports médicaux (les plus coûteux) reste stable.

## BUS DE LA MER- ÉDITION 2019

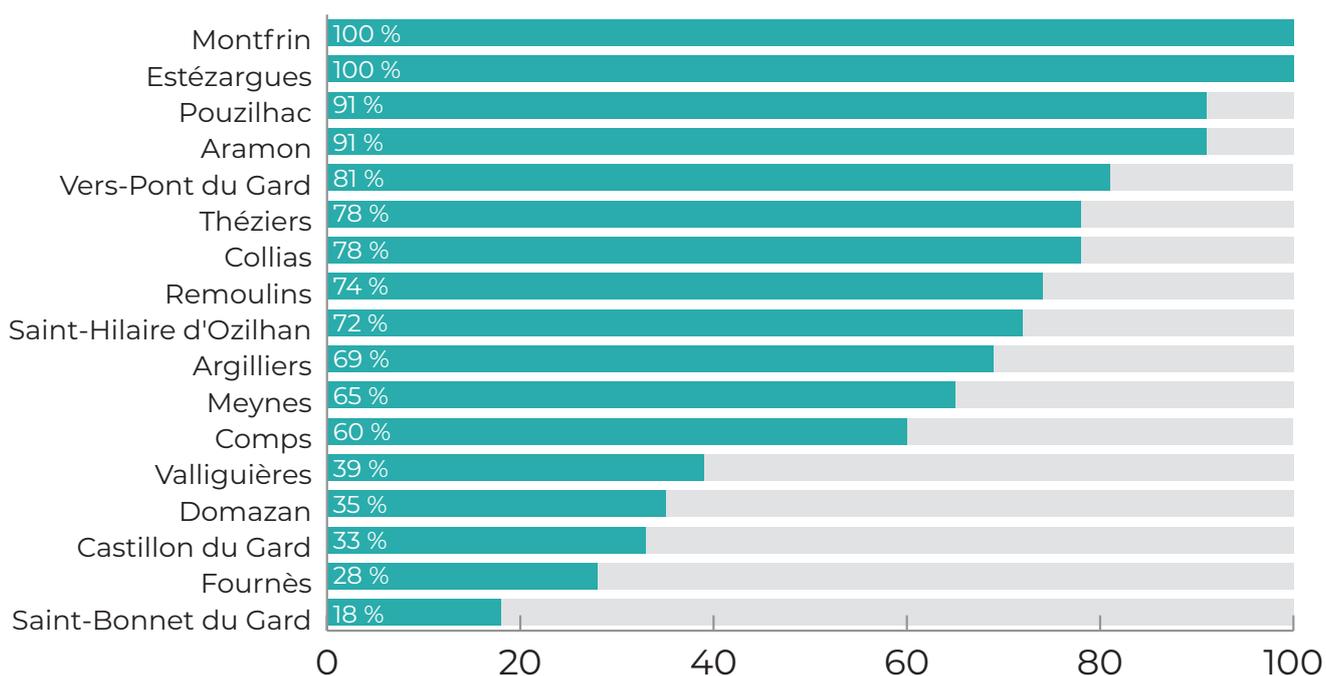
Pour la **huitième année consécutive**, la Communauté de Communes du Pont du Gard a donné l'opportunité aux habitants du territoire de se rendre à la **plage du Grau du Roi**, en bus pour **1€** pendant les mois de juillet et août grâce à l'opération « Bus de la mer ».



## 1708 personnes transportées

Cinq bus étaient affrétés chaque semaine pour desservir les 17 communes membres et ce sont ainsi 1708 personnes qui ont été transportées durant la saison estivale. 1511 personnes avaient été transportées en 2018 soit une **fréquentation moyenne en hausse de 13% sur un an**.

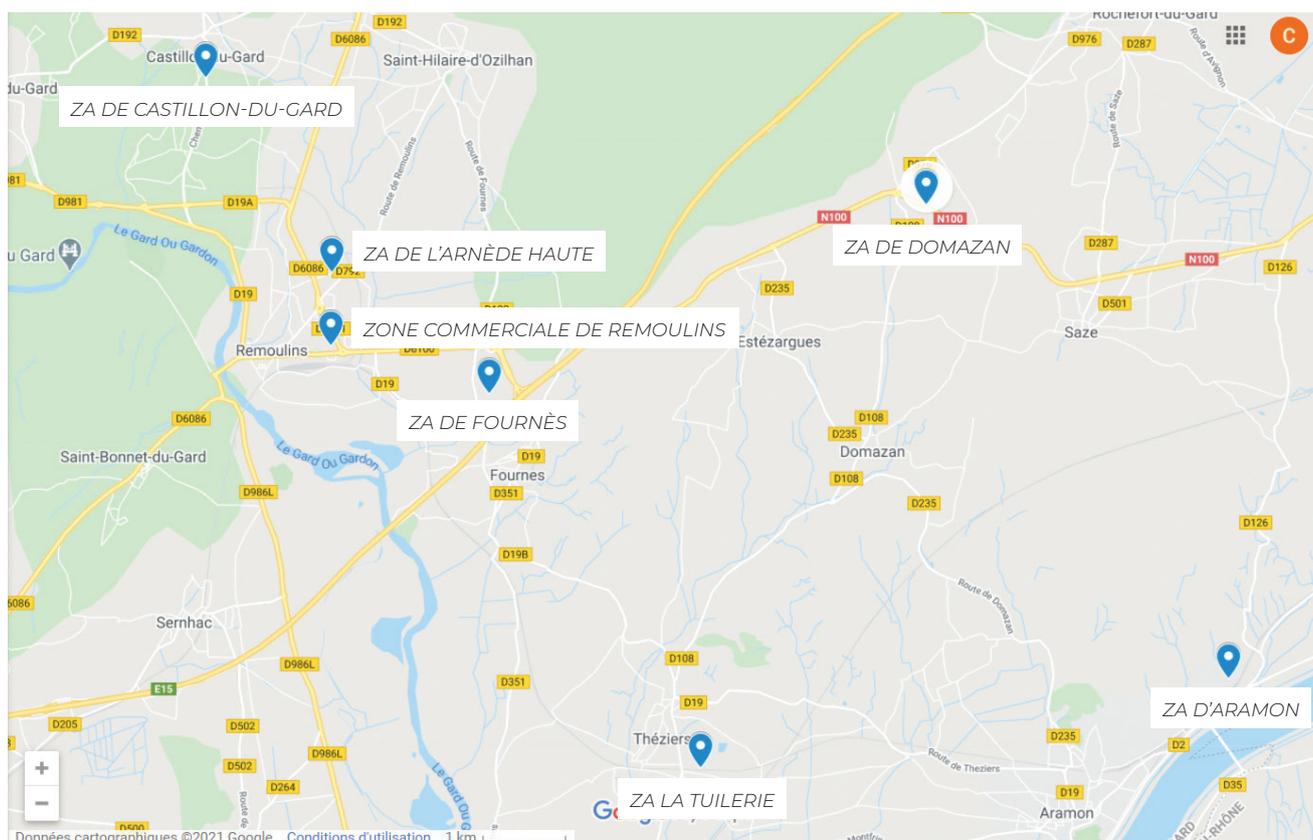
### Taux d'utilisation par commune



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## ZONES D'ACTIVITÉS ET ZONES INDUSTRIELLES

Sept zones d'activités sont implantées sur le territoire de la collectivité. Les zones d'activités sont des sites réservés à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné qui réunissent autour d'un même objectif de croissance et dans une logique de partenariat les pouvoirs publics, les collectivités et les entreprises.



### **ZA La Tuilerie - Théziers**

**>>>** Taxe d'aménagement : 15 632.00€ TTC

**>>>** Participation assainissement collectif : 1000.00€ TTC ZA La Tuilerie - Théziers

### **ZI de Domazan**

**>>>** Plans topographiques : 3168.00€ TTC

Afin d'améliorer la visibilité de la zone Industrielle de DOMAZAN, la communauté de communes a initié un programme de mise à niveau de la signalétique d'accueil et directionnelle de ses zones d'activités économiques. Elle a choisi le prestataire SICOM SA pour cette réalisation, personnalisée et déclinée en R.I.S. et bi-mâts de signalétique directionnelle. Montant d'investissement 16.340 € TTC.

## ATELIERS RELAIS

Soucieuse de favoriser la création et l'implantation d'activités économiques sur le territoire pour soutenir l'emploi et le développement économique, la collectivité propose 4 ateliers à la location.

# 5.63€ TTC/m<sup>2</sup>

Le prix de la location est fixé à 5.63€ TTC mensuel du m<sup>2</sup>.

>>> Recettes loyers = 31 516.59€ TTC

>>> Contentieux occupation illégale de l'atelier 1, frais d'avocat = 2031.50€ TTC

>>> Travaux (création de bordures) : 4367.00€ TTC

>>> Convention CITRE : 500.00€ TTC

Dans le cadre de sa compétence économie et suite à des vols constatés à la ZA de Théziers, la CCPG a décidé de créer 2 portails de plus de 9m chacun afin de mettre en sécurité le site.

Toute la structure a été réalisée par le ferronnier et les agents techniques de l'intercommunalité, seules les parties mécaniques proviennent d'un fournisseur local. La CCPG a ainsi pu mettre en exergue les compétences de ses agents et effectuer une économie substantielle.

>>> Investissement kit de portail : 482.75€ TTC



## CLEANTECH VALLÉE & CLEANTECH BOOSTER

Jeudi 31 janvier 2019, les acteurs locaux de l'économie et plusieurs collectivités territoriales étaient réunis à l'occasion du lancement de la "Cleantech Vallée".

C'est suite à la fermeture de la centrale thermique EDF sur la commune d'Aramon que la Communauté de Communes du Pont du Gard a fait le choix, avec EDF, de prioriser la **redynamisation économique à travers les Cleantech** (valorisation des déchets, déconstruction, développement des ENR) qui avaient été identifiées comme un potentiel du territoire.

L'association Cleantech vallée, née d'une démarche de **co-construction entre partenaires publics et privés** à pour volonté de développer un programme qui puisse répondre aux exigences de la spécificité industrielle historique du territoire et l'inscrire dans l'économie de demain. Elle compte parmi ses membres fondateurs : EDF, la Communauté de Communes du Pont du Gard, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Enedis, BRL, la Banque Populaire du Sud, Orano, la CCI du Gard, CEA, Sanofi, l'UIMM, Cyclium et le Pôle de Valorisation des Sites Industriels.

La Cleantech Vallée est par ailleurs un **opérateur du Contrat de Transition Ecologique**, signé le 6 décembre 2018, qui vise notamment à asseoir la notoriété nationale du territoire dans le domaine des Cleantech pour conforter son attractivité vis-à-vis des entreprises locales, régionales, nationales et internationales du domaine.

Les actions de la Cleantech Vallée sont multiples :

**>>>** Veiller à la structuration des entreprises, afin d'attirer et conserver les talents ainsi que développer de nouvelles activités économiques.

**>>>** Assurer la formation et l'accompagnement des entreprises, notamment en dialoguant avec l'éducation nationale, en définissant le besoin en stagiaire et en formation, à travers la mise en place de formations, en créant des conférences sur des activités spécifiques, et en créant un diplôme Cleantech Vallée reconnu.

### **CleanTech Booster**

Le premier projet de la Cleantech Vallée à se concrétiser est le Cleantech Booster. Il s'agit d'un **programme d'accélération de croissance, unique car c'est le seul à concerner le domaine des cleantech**. Son objectif est d'accélérer la croissance et le développement des entreprises du territoire Gardois en créant des emplois qualifiés.



En 2019, **30 entreprises** ont présenté leur candidature aux industriels membres de la CleanTech Vallée, et 11 lauréates ont bénéficié depuis septembre du programme d'accompagnement du CleanTech Booster : 5 PME innovantes (Alcyon - EAI - Fadilec - Gambi-M - Sirea) et 6 start-up (Alfileo - Caproinis - Innowtech - Isymap - Mireio - Safenergy).

## TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le territoire Gard Rhodanien - Pont du Gard a été labellisé "Territoires d'industrie" lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2019.



L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une **stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires**. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales ou de ses établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur deux principes :

- >>>** Un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des 124 territoires à forts enjeux industriels ;
- >>>** Un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'EPCI au service d'une approche « du bas vers le haut » ;

Le projet de Territoire d'industrie qui suit a été élaboré en concertation et en partenariat avec les élus et les acteurs industriels. Il vise à partager un diagnostic, énoncer des ambitions et de priorités, et surtout définir les actions concrètes les soutenant.

### **Enjeux du Territoire d'industrie**

Le territoire Gard Rhodanien - Pont du Gard a été labellisé « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2019.

Le plan d'actions est décliné autour des axes structurants pour le territoire d'industrie.

#### **Axe 1 – Recruter**

Académie des prestataires / HACKADEM SUP / Accélérateur de recrutement / SPOC les pré-requis pour les formations « gestion des déchets des sites nucléaires » / Marrainage / Jeunes & Industries

#### **Axe 2 – Innover**

FABLAB du Gard Rhodanien / IMPLANTATION USINE GEOCHANVRE / Créer une solution innovante pour l'imagerie cellulaire : vers la commercialisation d'une nouvelle ligne de réactifs pour la recherche / Création d'un monodose PP stérilisable à ouverture facile / Développer une solution innovante d'emballage alimentaire à partir de matériaux recyclés

#### **Axe 3 – Attirer**

Réussir la mise en marché du Gard rhodanien-Pont du Gard auprès des entreprises et des salariés de la filière industrielle / Mission d'évaluation (technico environnementale) des potentialités foncières économiques à moyen terme / Business Industrie in Gard (BIG)

#### **Fiche-action transversale :**

· Animation et suivi du Contrat territoire d'Industrie

Sur ce dernier point la Communauté de communes s'est associée à la Communauté d'agglomération pour la rédaction du contrat qui sera signé en 2020.

## ECOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE - EIT

Lancement de l'étude EIT (Ecologie Industrielle Territoriale) en co-maîtrise d'ouvrage avec l'agglomération de Bagnols initiée par l'ADEME.

Le montant de l'étude s'élève à 7 745€ TTC pour la CCPG (coût global des 2 intercommunalités 30 977€ TTC).

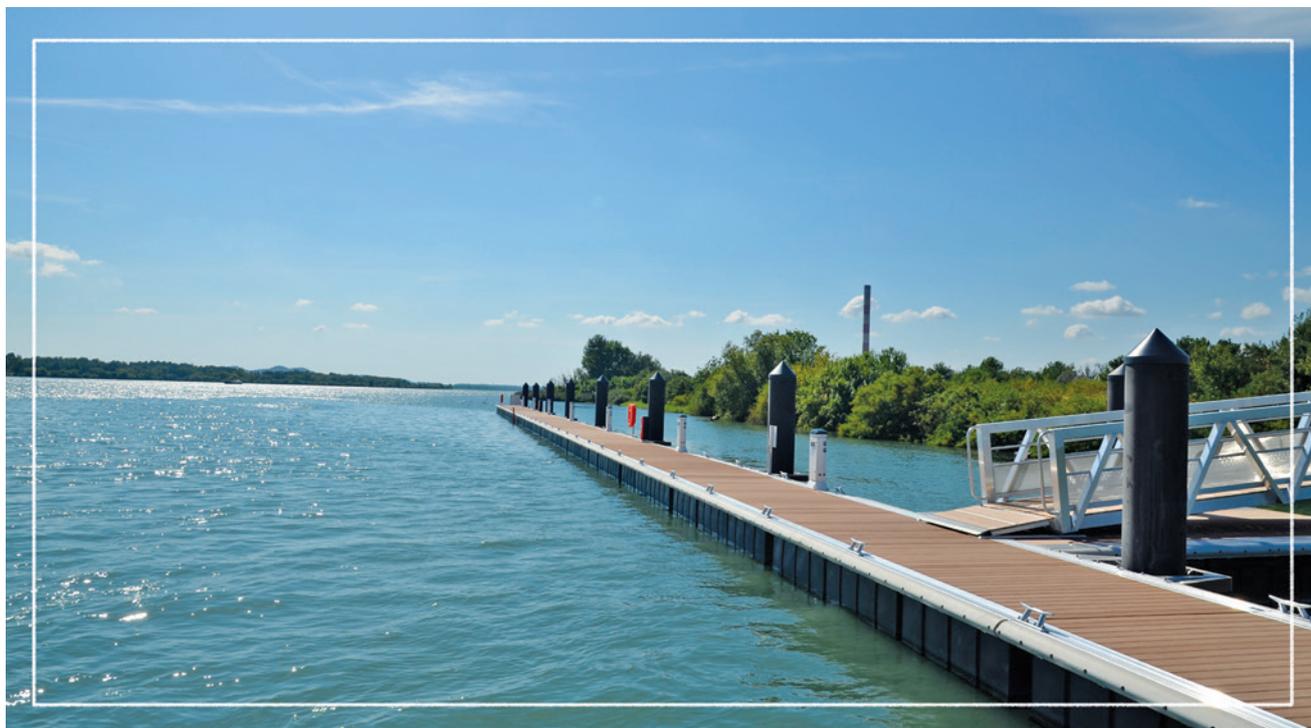
Il s'agit pour la CCPG de **prendre part à la transition énergétique** mais surtout de définir les conditions d'exploitation et de valorisation des ressources, d'un point de vue réglementaire mais également dans l'intérêt général en précisant que tous les flux sont concernés : matières, eau, énergie, ressources humaines, équipements..

L'événement de lancement de cette démarche s'est déroulé le 13 novembre 2019 à Fournès. Il a regroupé **24 personnes (acteurs économiques, institutionnels...)**. Il a été l'occasion de présenter la démarche et d'initier une réflexion collective - à travers deux ateliers - visant à établir un état des lieux des ressources et des besoins du territoire.



Deux autres ateliers ont eu lieu les 15 et 16 janvier 2020 dans les locaux de la CleanTech Valley à Aramon, l'un sur la thématique «Échangez, mutualisez, valorisez vos ressources organiques (bio-déchets, déchets verts)» qui s'adressait aux agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, restaurateurs, hôteliers et un autre atelier sur la thématique « Échangez, valorisez, massifiez vos coproduits, rebuts ou déchets d'exploitation » qui s'adressait aux PME et industriels.

## RELAIS FLUVIAL « LES ESTÈRES »



Le relais fluvial est un espace d'accueil où les bateaux de plaisance et les péniches-hôtels peuvent ancrer et profiter des sites touristiques, historiques et des centres urbains (commerces, restaurants, etc...).

Le relais fluvial des ESTERES, met à disposition **40 emplacements** pour l'accueil de bateaux de moins de 15 mètres ainsi qu'un **ponton de plaisance pour recevoir les péniches-hôtels** avec accueil spécialisé.

>>> Fin du contentieux avec la société AIR et O NAUTIQUE le 10 janvier 2019

>>> Cout frais d'avocats : 4140.00€ TTC

>>> A compter du 10 janvier 2019 : contrat de gérance avec des usagers du relais : M. Olivier HUBEAU et M. Didier AUSSOURD.

>>> Rémunération des gestionnaires : 669.80€ TTC

**Modification des tarifs en date du 23 septembre 2019.**

### Budget annexe

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement
2019	23 350 € TTC	22 845 € TTC

## SENTIERS DE RANDONNÉE

La collectivité dispose d'un Schéma Local de la Randonnée initié en 2008 qui représente plus de **350 km sillonnant les 17 communes du territoire.**

>>> Veille et entretien du mobilier réalisés en interne

>>> 1779.78€ TTC d'achat de matériel = mobilier signalétique (poteaux, lames signalétiques...)

### **Carto-guide**

Un **carto-guide « Entre Rhône et Gardon »** retraçant l'ensemble des sentiers de randonnée et des sites de pratiques d'activités de pleine nature (canoé kayak, escalade, pêche) avec des propositions de randonnées, accompagnées d'informations pratiques, est disponible au prix de 5€ dans tous les offices de tourisme du Gard, à la maison du tourisme du Gard de Nîmes et dans certains commerces (librairies, grandes surfaces spécialisées, sites internet, magasins de sport...).

>>> Recettes ventes : 396.70€ TTC

>>> Dépenses de réédition du carto-guide : 743.00€ TTC

## BOUCLES CYCLO

Dans le cadre des objectifs du Schéma Départemental du Tourisme des Loisirs et de l'Attractivité 2018-2021, le Département du Gard a souhaité aménager des **Boucles cyclo-découvertes.**

La CC du Pont du Gard a aménagé en septembre 2019 deux boucles :

>>> Boucle de l'Uzège-Pont du Gard

>>> Boucle de la vigne à vélo

### **Coût du projet**

>>> Part de l'Union Européenne : 3734 € soit 26%

>>> Part du Département du Gard : 7156 € soit 50%

>>> Part de CC Pays d'Uzès : 559 € soit 4%

>>> Autofinancement : 2826 € soit 20%

>>> Coût total du projet : 14311€

### **Objectifs du projet**

>>> Développer l'offre du territoire en matière de cyclotourisme.

>>> Contribuer à la diffusion des flux touristiques tout au long de l'année des points phares (ex. Pont du Gard) vers l'intérieur du territoire.

>>> Mettre en valeur la diversité des paysages du territoire.

## OFFICE DE TOURISME «DESTINATION PAYS D'UZÈS PONT DU GARD»

La Société Publique Locale (S.P.L.) « destination Pays d'Uzès Pont du Gard » est la structure qui porte l'**office de tourisme commun** avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzès. Les deux établissements étant actionnaires à 50% chacun.



La **saison 2019** a été caractérisée par des variations de fréquentation très importante sur la Destination. En effet, les fortes chaleurs de juin et juillet ont notamment eu un impact assez négatif sur la consommation touristique locale. Néanmoins, une fois compilés sur l'année entière, les chiffres de fréquentation sont qualifiés par de nombreux acteurs touristiques locaux comme satisfaisants.

Les modèles de consommation touristique évoluent très vite, tout comme les habitudes des clients, impliquant un enjeu d'adaptabilité et de satisfaction de l'Office de Tourisme auprès des clients.

La structure a également développé un **axe important de travail aux côtés des socioprofessionnels** avec notamment des missions d'accompagnement et de qualification de l'offre.

Les communautés de communes, à travers la Société Publique Locale, travaillent à une modification structurelle du rôle de l'office de tourisme pour en faire une véritable agence de promotion. L'addition des forces et des budgets (identique à ce qui était versé à chaque office antérieurement) permet de doter le territoire d'un outil efficace au service des acteurs du tourisme et du développement économique de ce secteur.

## TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour sert à **financer les actions en faveur du tourisme** dont notamment les missions de la SPL « destination pays d'Uzès Pont du Gard ».

L'année 2019 a été marquée par une évolution législative, permettant à la collectivité de collecter les taxes de séjour perçues par les centrales de réservations sur internet

Le nombre d'hébergeurs actifs déclarés sur le territoire est de 202.

**293 200 €**

Le montant encaissé sur l'année comptable 2019 est de 293 200 €.

NB : Attention ce montant ne permet pas de déterminer exactement le montant reversé au titre des nuitées 2019. En effet les opérateurs numériques reversant avec retard les montants qu'ils perçoivent.



## **II. ENVIRONNEMENT**

---

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

## GESTION DES DÉCHETS

### COLLECTE, TRAITEMENT, ÉLIMINATION, VALORISATION DES DÉCHETS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Communauté de Communes du Pont du Gard a pris la compétence « Élimination et valorisation des déchets des ménagers et déchets assimilés » jusqu'alors exercée par des syndicats ou par des communes. Les communes ont donc transféré l'ensemble de la compétence élimination des déchets (collecte et traitement) à la Communauté de Communes du Pont du Gard.

La Communauté de Communes du Pont du Gard s'est substituée aux syndicats préexistants sur son territoire sauf pour les communes de COMPS, MEYNES et MONTFRIN en régie directe. **La régie communautaire couvre une population de 7640 habitants.** La communauté gère donc en régie **deux déchèteries (Comps et Meynes)** et, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au 30 Juin 2018, gérait la collecte des ordures ménagères pour les communes de Comps, Meynes et Montfrin. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018, la compétence de collecte des ordures ménagères a été déléguée à la société Océan sous forme de Concession de Services Publics (CSP).



## Collecte des ordures ménagères

Tonnages 2019 de déchets collectés en régie et CSP (communes de Comps, Meynes et Montfrin)

**1586,02 tonnes**  
Ordures ménagères résiduelles

**595,96 tonnes**  
de déchets recyclables

## Déchèteries

Tonnages collectés dans les déchèteries en 2019

Tonnages collectés dans les déchèteries en 2019			
Déchèterie de Meynes		Déchèterie de Comps	
	Tonnage 2019		Tonnage 2019
Enc. Incinérables	185,5	Enc. Incinérables	396,6
Enc. non incinérables	110,9	Enc. non incinérables	187,36
DDS	5,7	DDS	2,64
Plâtre	32,8	Plâtre	57,68
Gravats	601,8	Gravats	1165,49
Carton	27,2	Carton	29,07
Fer	68,3	Fer	84,68
Bois	143,0	Bois	319,96
DEEE	43,25	DEEE	58,94
DEA (mobilier)	62,0	DEA (mobilier)	115
Déchets Verts	829,5	Déchets Verts	1028,1
Total	2110,4	Total	3445,52

## **Indicateurs financiers**

Un budget annexe ordures ménagères a été instauré depuis 2012. Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes du service ordures ménagères.

### **Les dépenses du service s'élèvent en 2019 à :**

**>>>** Dépenses en fonctionnement : 1 196 159,38 € TTC

**>>>** Dépenses en investissement : 121 624,42 € TTC

### **Les recettes du service s'élèvent en 2019 à :**

**>>>** Recette en fonctionnement : 1 399 172,94 € TTC

· Dont la TEOM qui s'élève à 922 435 €

· Dont les recettes et soutiens des éco-organismes qui s'élèvent à 79 465,90 €

**>>>** Recette en investissement : 84 402,77 € TTC

## **Information complémentaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**

La CCPG perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur les 17 communes et la reverse aux syndicats de collecte et de traitement concernés comme suit :

- SICTOMU

- SMICTOM

Seule la TEOM perçue sur les communes de Comps, Meynes et Montfrin est conservée pour le fonctionnement du service de collecte et traitement des déchets de ces trois communes.

## **NETTOYAGE MÉCANIQUE DES ESPACES PUBLICS**

La Communauté de Communes du Pont du Gard a financé les prestations de nettoyage mécanique des voiries : lavage et balayage sur les 17 communes de l'intercommunalité. Ces prestations respectent un circuit et un calendrier élaborés avec les communes.

Le montant de la prestation annuelle pour 2019 s'élève à 169 368.95 euros HT.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL - PCAET

Lancement de l'étude PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire) en co-maîtrise d'ouvrage avec l'agglomération de Bagnols suite à la création du CTE en partenariat avec l'ADEME, la Région, l'Etat. Le montant de l'étude s'élève à 28 000€ TTC pour la CCPG (coût global des 2 intercommunalités 79 425€ TTC).

**Objectifs du PCAET : Intégrer la question énergétique dans une vision politique, stratégique et systémique du développement territorial.** Répondre aux enjeux à la fois climatiques, énergétiques, économiques, sociaux, sanitaires, et environnementaux du territoire. Réduire la facture énergétique du territoire et réinjecter le bénéfice dans l'économie locale.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'association CITRE association citoyenne de développement des EnR type Photovoltaïque accompagne des projets coopératifs locaux visant à réduire la dépendance aux énergies fossiles et polluantes.

Le projet vise à **installer sur la toiture du bâtiment artisanal composé de 4 ateliers à Théziers un ensemble d'équipements photovoltaïques** de production d'électricité à partir de l'énergie radiative du soleil en vue d'une vente de l'électricité ainsi produite, soit 66 Kwc en revente totale.

Le financement est une combinaison d'aides de la Région à hauteur de 1€ pour 1€ investi et d'une participation citoyenne.

### QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Lancement du projet de plan d'actions pour répondre à la réglementation sur le QAI : 20 000€TTC CCPG.

### GEMAPI

L'**EPTB Gardons** assure la gestion de l'eau et des cours d'eau, dont la **compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), à l'échelle du bassin versant des Gardons. De nombreux travaux d'importance sont programmés en 2020 par l'EPTB sur le territoire de notre intercommunalité.

- >>> Travaux pour la restauration du Briançon à Théziers : 3,5 km de cours d'eau pour un montant de 3,77 M€ HT,
- >>> Plan de gestion de la zone humide des Paluns par la commune d'Aramon, le montant du projet s'élève à 240 000 € HT,
- >>> Acquisitions foncières amiables sur le secteur des Paluns pour la restauration d'un fonctionnement du secteur compatible avec une zone humide. Le budget alloué à ce projet est de 450 000 € TTC,
- >>> Projet de franchissabilité du seuil de Collias. L'enveloppe de l'opération est de 270 000 €HT,
- >>> Les travaux de reprise de la passe à poisson de Remoulins.



# **III. SERVICE A LA POPULATION**

---

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



L'Assainissement Non Collectif (A.N.C.) concerne les **immeubles et les maisons d'habitation individuelles, non raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées.**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la collectivité assure les **missions de contrôle des installations et de leur fonctionnement** pour vérifier qu'elles répondent bien aux exigences en termes de salubrité publique et d'environnement. Le service est exploité en régie.

## 2700 habitants

Le service public d'assainissement non collectif dessert 2700 habitants (1226 ANC et 2,3 personnes/foyer source : INSEE),

#### **Modalités de tarification**

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

**>>>** la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;

**>>>** la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs 2019 sont les suivants :

**>>>** Tarif du contrôle des installations neuves en € : 240

**>>>** Tarif du contrôle des installations existantes en € : 120

#### **Bilan financier du SPANC pour l'exercice 2019**

**>>>** Budget Prévisionnel Gestion des services : 26 347.00 €

**>>>** Ecritures passées Gestion des services : 24 436.98 €

## MAISONS DES SERVICES AU PUBLIC

### CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

Livraison en février 2019 de la MSAP (Maison des Services au Public), **bâtiment de 671m<sup>2</sup>** accueillant l'inspection académique, la Trésorerie, le Relais intercommunal de services au public et police intercommunale ainsi que le futur espace de co-working.

**2 027 000 € TTC**  
*Coût opération*



L'objectif du projet, porté par l'intercommunalité, était de **maintenir l'attractivité du territoire en conservant les services publics de proximité**. Plusieurs conventions ont été signées avec les acteurs institutionnels afin de proposer des permanences aux usagers : CAF, MSA, pôle emploi, mission locale... D'autres conventions sont à l'étude notamment sur des espaces de travail partagés et des espaces publics numériques.

Le bâtiment, situé au **4 rue Saint André à Remoulins** a été conçu par le cabinet Super, de Meynes, qui a privilégié une façade en pierre de Vers, véritable marqueur local du territoire.

Le coût global de l'opération s'élève à 2 030 000 euros HT dont 440 000 euros d'acquisition du terrain et de démolition de la friche industrielle, 134 000 euros de conception, 1 070 000 de travaux. Ce projet a obtenu 814 000 euros de subventions. Le bâtiment est aux normes RT 2012, climatisé avec des prestations spécifiques liées aux besoins des occupants.

## RELAIS INTERCOMMUNAL DE SERVICES AU PUBLIC



Le relais accompagne les utilisateurs dans leurs démarches. Il a pour missions d'**accueillir, informer et orienter les usagers selon leurs besoins.**

Initialement centré sur l'accompagnement à l'emploi, il a dû s'adapter et être en capacité d'apporter une réponse aux personnes venues spontanément à la recherche d'un renseignement d'ordre administratif, juridique, social ou simplement d'une écoute attentive.

Le relais a donc développé des partenariats afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes et sollicitations.

Par ailleurs, la modernisation des services s'est traduite par le développement des services à distance et des **outils numériques**. Les usagers doivent composer désormais avec l'outil informatique.

Notre structure accompagne cette mutation par la mise à disposition d'une **aide matérielle** (parc informatique, scanner, photocopieur) mais également humaine.

Elle propose par ailleurs des **permanences**. Ainsi les agents de Pôle emploi, la Mission locale jeunes, les prestataires de Pôle Emploi, les travailleurs sociaux de la CAF et de la MSA sont présents dans les bureaux de Remoulins. La structure accueille également les permanences du droit animées par le CIDFF.

**863**

accueils POLE EMPLOI

**85**

accueils MSA

**290**

accueils ANTS

**351**

accueils CFFM

**250**

accueils CAF

**52**

accueils CARSAT

**123**

accueils MLJ

**52**

accueils Permanence  
du Droit

### FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- >>> **Février 2019** : Déménagement dans les locaux de la Maison des services au public
- >>> **14 mars 2019** : Forum de l'Emploi du Pont du Gard
- >>> **7 mai 2019** : Réunion « Découverte des métiers des Services à la Personne » - Remoulins
- >>> **Mai 2019** : obtention de la Labellisation SPRO
- >>> **16 mai 2019** : Réunion de présentation des dispositifs d'aide à l'emploi pour les collectivités et associations
- >>> **25 juin 2019** : Réunion de présentation de la VAE
- >>> **7 au 10 octobre 2019** : Journées Portes ouvertes MSAP

## POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE

### MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

En 2019, **31 spectacles ou journées d'animations** qui ont été proposés sur le territoire.

#### **JANVIER 2019**

26/01 - Festival Au fil du Jazz - THEZIERS

#### **FÉVRIER 2019**

02/02 - Festival Au fil du Jazz - MEYNES

09/02 - Festival Au fil du Jazz - POUZILHAC

10/02 - Festival Au fil du Jazz - VALLIGUIERES

#### **MARS 2019**

23/03 - Rencontres intercommunales de Chorales - VERS-PONT DU GARD

#### **AVRIL 2019**

13/04 - Journée portes ouvertes des bibliothèques du réseau intercommunal sur l'ensemble du territoire

13/04 - Les jeunes ont la pêche - REMOULINS

#### **MAI 2019**

04/05 - Du Pré à l'Arène - ARAMON

#### **JUIN / JUILLET 2019**

29/06 - Les facettes de la Danse - ARAMON

06/07 - Tangalo, quand les chevaux dansent le Tango - REMOULINS

#### **SEPTEMBRE 2019**

07/09 - Encore raté - FOURNÈS

20/09 - Saison en musique - Concerts Violon / Piano - POUZILHAC

21/09 - Saison en musique - Concerts Violon / Piano - PONT DU GARD

22/09 - Saison en musique - Concerts Violon / Piano - 20h30 - Aramon

28/09 - Concert dessiné - REMOULINS

#### **OCTOBRE 2019**

19/10 - Festival Big Zazou : Lumières en éventail - ESTÉZARGUES

20/10 - Festival Big Zazou : Les Contes du Miroir MEYNES

21/10 - Festival Big Zazou : Projection - Le Grand Méchant Renard et autres contes - CASTILLON-DU-GARD

22/10 - Festival Big Zazou : Le petit train des doudous perdus - ARGILLIERS

23/10 - Festival Big Zazou : Boucle d'or et les 3 ours - DOMAZAN

23/10 - Festival Big Zazou : Le Bestiaire fabuleux - REMOULINS

#### **NOVEMBRE 2019**

09/11 - Festival Samedis d'en rire : J'adore toujours ma femme - THÉZIERS

10/11 - La ronde des randos d'automne - SAINT BONNET DU GARD

16/11 - Festival Samedis d'en rire : «Baby or not baby, le palier de décompression»- MONTFRIN

17/11 - La ronde des randos d'automne- COMPS

24/11 - La ronde des randos d'automne- VALLIGUIÈRES

30/11 - Les facettes de la Danse- PONT DU GARD

#### **DÉCEMBRE 2019**

08/12 - Concert de fin d'année - PONT DU GARD

## 5153 personnes accueillies



**Budget global : 102 749,85 €**

**Recettes perçues : 19 567 €**

### SÉANCES DE PROJECTION DVD

La communauté de communes offre la possibilité aux communes de faire des **projections de films à but non commercial** 2 à 3 fois par an (suivant les disponibilités). La communauté de commune prête le matériel de diffusion qui est composé d'un écran de projection, d'un lecteur DCD Blue ray et d'un système son. La collectivité prend à sa charge les droits de diffusion auprès des organismes concernés.

Cette année 12 communes ont pu en bénéficier et 16 films ont été projetés.

**Budget global : 2123.34 €**

### APPELS À PROJET 2019 :

La collectivité a souhaité conforter le dynamisme culturel de son territoire. Dans le cadre de ses compétences, elle peut apporter ponctuellement son aide à des actions se déroulant sur son territoire.

Ainsi, les associations présentant des **projets culturels contribuant à l'animation et à l'attractivité du territoire**, en cohérence avec les objectifs de la politique communautaire, ont été accompagnées dans la limite de critères établis dans un appel à projet.

La thématique choisie est : « **La mise en valeur du patrimoine par le biais du spectacle vivant et des arts graphiques sur le territoire de la communauté de communes du Pont du Gard** ».

Le listing des projets retenus ainsi que le montant qui leur a été attribué :

- >>> Les Amis du château d'aramon pour la 5ème fête des plantes du château d'Aramon – 1000€
- >>> La Compagnie Li Galejaire de Vers- Pont du Gard avec le spectacle Ovide – 2000€
- >>> L'association « Le chant des pierres » de Montfrin dans la cadre de concert de musique baroque – 2000€
- >>> L'office de la culture et du patrimoine d'Aramon pour l'évènement contes et musiques aux capitelles - 1000€

**Budget global : 6000.00 €**

## DEMANDE DE CO-FINANCEMENT LEADER 2019 :

Construction d'un **dispositif de théâtre itinérant en territoire rural, et tournée de spectacles de contes et musiques du monde en Uzège/ Pont du Gard** par l'association contes et musiques de l'entre deux mondes.

Un dossier de demande de subvention a été déposé par l'association Contes et Musiques de l'Entre-deux-mondes auprès du GAL Uzège-Pont du Gard, auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès, auprès de la Communauté de Communes du Pont du Gard et auprès de la commune de La Bruguière pour l'achat d'un véhicule, la construction d'une scène itinérante et la tournée de six spectacles gratuits en Uzès Pont du Gard.

- >>> le coût total du projet est de 28 147.45 € TTC
- >>> l'Union Européenne a été demandé le financement au GAL Uzège-Pont du Gard dans le cadre du programme LEADER pour un montant de 18 000.00 € soit 64% du coût total du projet
- >>> la Communauté de Communes du Pont du Gard a financé pour un montant de 2 000.00 € soit 7 % du coût total du projet
- >>> la Communauté de Communes du Pays d'Uzès a financé pour un montant de 2 000.00 € soit 7 % du coût total du projet
- >>> un soutien à la Commune de La Bruguière a été demandé pour un montant de 500.00 €, soit 2 % du coût total du projet

Trois représentations ont eu lieu sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard :

Samedi 28 septembre - Concert dessiné - Remoulins - 20h30.

Mercredi 23 Octobre - Théâtre - Le Bestiaire fabuleux - Remoulins (2 représentations)

**Budget global : 2000,00 €**

## LECTURE PUBLIQUE- MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE

2019, marque l'année de démarrage du réseau au niveau du territoire.

Après plusieurs étapes de mise en œuvre, depuis l'étude de faisabilité avec le cabinet Emergence sud et le recrutement d'animateur de réseau, la communauté de communes compte **12 bibliothèques municipales** dans son réseau, ce qui représente plus de **50 000 ouvrages et documents** réunissant livres, CD, DVD, journaux et ressources numériques.



Les personnels et bénévoles ont été formés au logiciel Decalog tout au long de l'année 2018 pour une ouverture du réseau au grand public au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'inauguration du réseau des bibliothèques a eu lieu le vendredi 12 avril à la médiathèque E. Mathieu de Domazan.

Une charte du réseau a été approuvée par l'ensemble des communes et bibliothèques adhérentes et donne **accès aux bibliothèques du réseau de manière libre et gratuite grâce à une carte unique** qui permet d'emprunter les ouvrages que vous souhaitez dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. La mise en réseau offre également la possibilité de parcourir en ligne les actualités des bibliothèques, de consulter tous les documents disponibles et même de les réserver à **distance via le portail en ligne [pontdugard.bibenligne.fr](http://pontdugard.bibenligne.fr)**

Le lendemain de cette inauguration, samedi 13 avril, les bibliothèques du réseau ouvraient leurs portes de 10h30 à 12h00 et de 14h à 16h00, avec une multitude d'animations au programme. Jeu de piste, atelier d'écriture, conférence, atelier créatif, exposition, jeux de société ou encore séance de dédicaces étaient proposés au public par les différentes bibliothèques du réseau.

**36 356 prêts**  
**1636 abonnements**

## EMIP

La Communauté de communes du Pont du Gard reconnaît le caractère d'intérêt général à l'éducation musicale en milieu scolaire (maternelle et élémentaire).

La Communauté de Communes du Pont du Gard choisit de mener à bien la tâche qui lui est confiée en apportant un important soutien matériel et financier à l'association, laquelle l'accepte comme moyen indispensable de mener à bien ses objectifs statutaires.

A ce titre, et conformément à ses statuts, elle **conventionne avec l'association « Ecole de Musique Intercommunale du Pont du Gard » pour la mise en œuvre de ce projet éducatif.**

L'association s'engage, sous sa responsabilité et à son initiative, à réaliser les actions ci-après sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard :

**>>>** Assurer la mise en œuvre des interventions musicales en milieu scolaire

**>>>** L'ensemble des écoles sera couvert sur 15 jours.

**>>>** Participer à l'organisation de l'orchestre intercommunal

La présente convention est conclue pour une durée de 12 mois. Elle concerne la période du 1er Juillet 2019 au 30 juin 2020. Elle permet l'exercice des missions sur l'année scolaire 2019-2020.

Elle prend effet à compter du 1er juillet 2019 et prendra fin le 30 juin 2020.

Conformément à l'objet de la présente convention, et au vu d'un compte de résultat 2018 et d'un budget prévisionnel 2019, la Communauté de Communes du Pont du Gard contribue financièrement à l'action de l'Association en lui attribuant une subvention de fonctionnement de 65 000.00 € TTC (soixante-cinq mille) pour la période.

***Budget global : 65 000€ TTC***

## PETITE ENFANCE

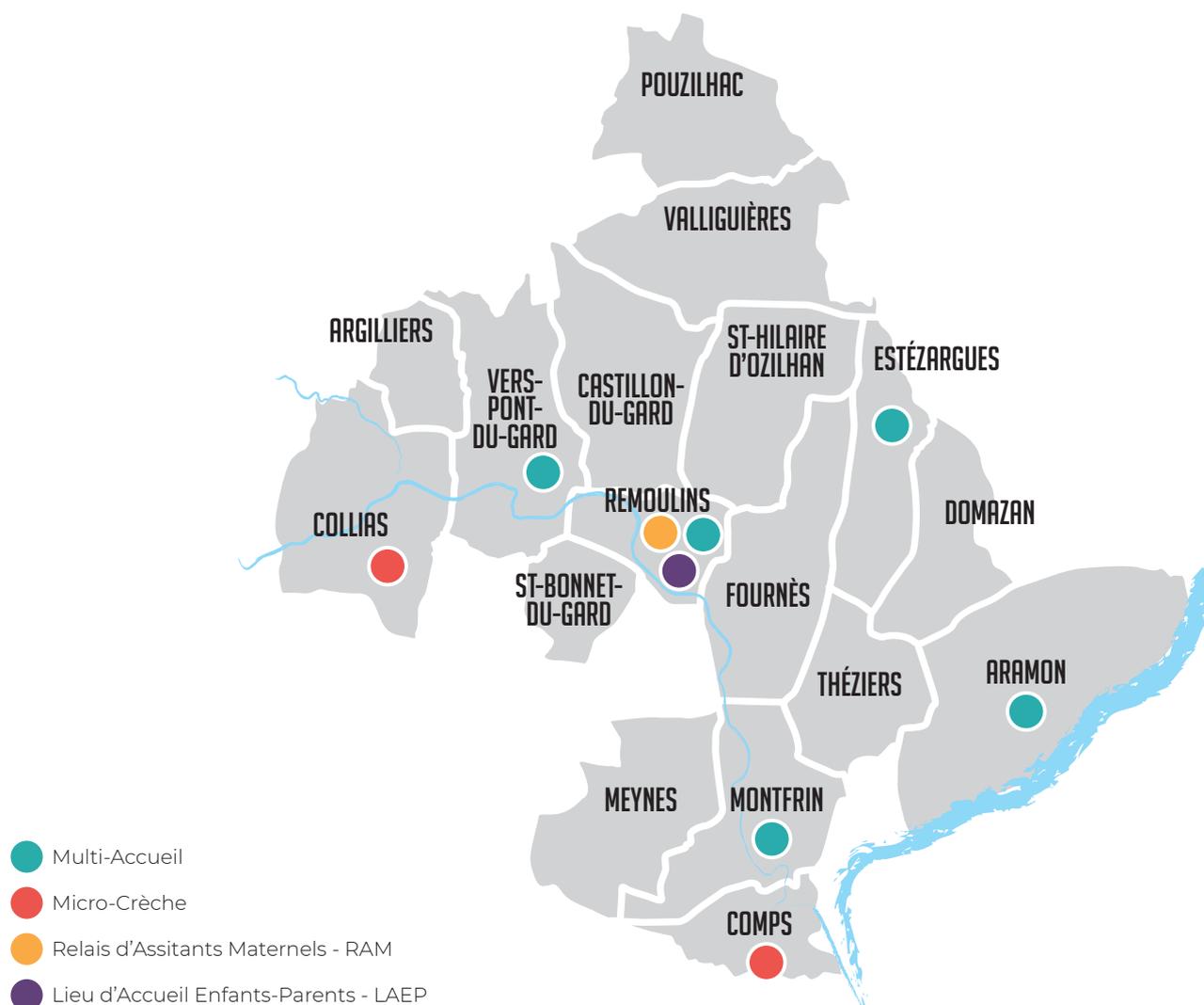
La Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG) s'est dotée au 1<sup>er</sup> janvier 2008 de la compétence Petite Enfance. D'une compétence partielle, limitée au Relais Assistants Maternels (RAM) et Crèches familiales en novembre 2006, la CCPG est désormais compétente sur l'ensemble de la politique Petite enfance de son territoire.

En 2019, la crèche associative « Galopins, Galopines » située à Estézargues est devenue intercommunale.

## LES STRUCTURES

Au 31 décembre 2019, le territoire est doté de **7 multi accueils dont 2 micro - crèches, d'un relais assistants maternels (RAM) et d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP).**

L'attribution des places est examinée dans le cadre d'une commission organisée au mois de mars de chaque année afin d'établir les listes d'enfants admis pour la rentrée suivante.



**40** places

Le Petit Poucet - Remoulins

**40** places

La Ruche enchantée - Montfrin

**30** places

La Ribambelle - Aramon

**28** places

Galopins-Galopines - Estézargues

**20** places

Les P'tits loups - Vers

**10** places

Les Pitchounets - Comps

**10** places

L'Oustaù des Péquelets (Collias)

**RAM &  
LAEP**

## MEDECIN EN CRECHE

La présence d'une interne de 9<sup>e</sup> année en stage d'autonomie de 6 mois intervenant chaque jeudi en crèche est renouvelée pour l'année 2019.

## FORMATION DES APPRENTIS

Une apprentie en Bac professionnel et des stagiaires ont été accueillis dans les structures pour un temps d'accompagnement de 70 semaines pour l'année 2019.

## BUDGET DU SERVICE

Il est important d'évoquer la politique volontariste menée par les deux principaux partenaires financiers que sont la Caisse d'allocations familiales (CAF) et le Conseil Départemental (CD) du Gard.

### **Fonctionnement**

**>>>** Dépenses : 3 439 687 €

**>>>** Recettes : 2 494 506 €

### **Investissement :**

**>>>** Dépenses : 51 237 €

**>>>** Recettes : 119 469 €

# SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

## POLICE INTERCOMMUNALE

La police intercommunale assure un service de nuit sur les 17 communes du territoire.

### Activité du service

- >>> Surveillance générale
- >>> Actions préventives et répressives dans la lutte contre l'insécurité routière
- >>> Intervention au service de la population en réponse aux appels
- >>> Service d'ordre lors des manifestations
- >>> Prévention et dissuasion de la délinquance par une présence active

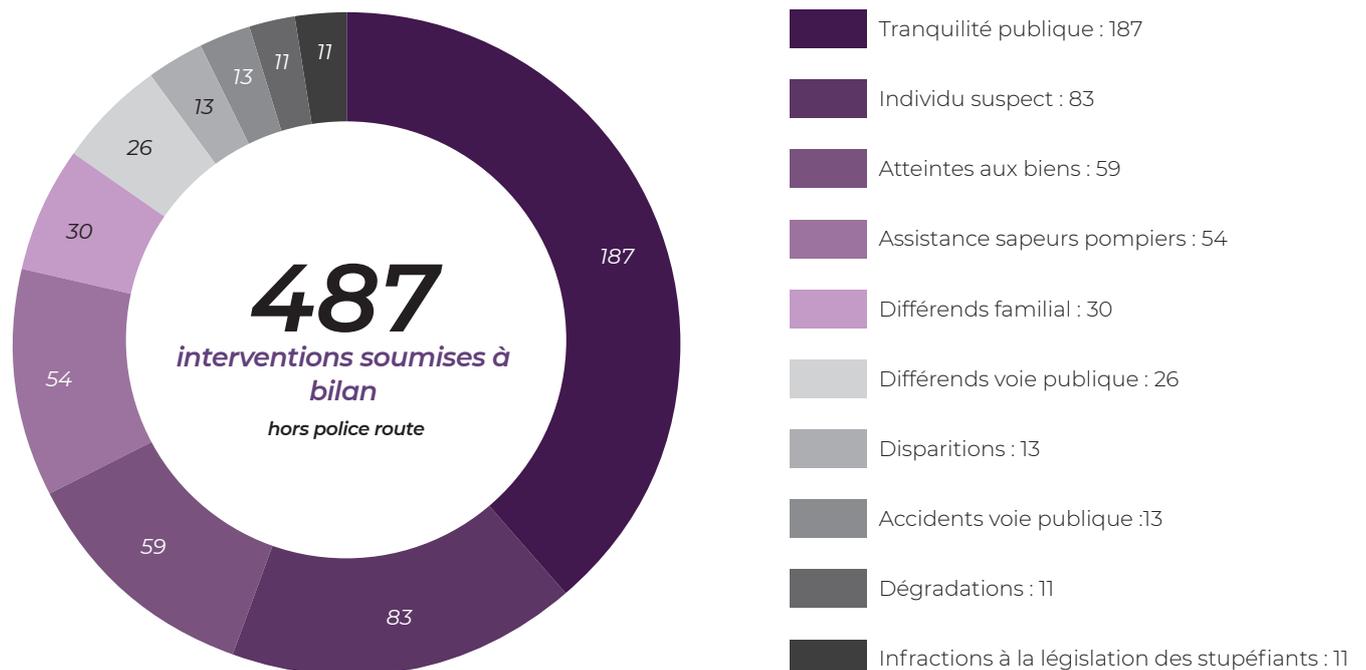
### Chiffres clés

**487**  
interventions soumises à bilan  
hors police route

**359**  
nuits effectuées, soit 98.5 %

**916**  
contrôles sur  
infractions routières

### Bilan sécurité 2019



La visibilité est primordiale dans les missions de prévention qui incombent à la police intercommunale. **En 2019, 359 nuits ont été couvertes par le service soit 98.5 % de l'année, pour un total de 1403 interventions, dont 487 ont été soumises à bilan.**

Les missions soumises à bilan concernent la **sécurité, la salubrité et la tranquillité publique**. Les missions d'interventions peuvent être engagées **sur demande des administrés, sur demande des élus, sur initiative (flagrant délit) ou sur information d'autres acteurs déjà engagés (gendarmerie)**. Il peut s'agir de nuisances sonores, d'altercations, agressions, rixes, de vols simples, cambriolages, de conflit de voisinage ou intrafamiliaux, de consommation ou détention de stupéfiants, d'accidents de la voie publique, de signalement d'individus ou véhicules suspects, d'assistance individuelle...

Concernant la **sécurité routière, 916 infractions ont été constatées** dont 84 ont fait l'objet d'une verbalisation. La prévention représente donc 91% des infractions.

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CISPD

Le CISPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance à l'échelle du territoire de la CCPCG.

**La coopération avec les institutions publiques et les organismes privés prend forme au sein du CISPD.** Il s'agit de l'instance clé de la prévention partenariale.

Un programme de travail partagé y est élaboré dans le cadre d'un **plan local d'actions de prévention de la délinquance** intégrant les orientations prioritaires de la stratégie nationale de prévention de la délinquance.

### *Réalisations pour l'année 2019*

#### MOBILIPASS

Le CISPD a initié une action en **partenariat avec les écoles maternelles des communes portant sur la prévention et la sensibilisation des écoliers à la Sécurité Routière** : l'Action MOBILIPASS.

6 écoles maternelles ont bénéficié de ce programme : CASTILLON DU GARD, COMPS, ESTEZARGUES, MEYNES, MONTFIN, REMOULINS, SAINT BONNET DU GARD et VERS PONT DU GARD

## **Soit 224 élèves sensibilisés**

Chaque groupe d'enfant bénéficie de 2 séquences d'1h.

**>>>** Séquence 1 sur « Les mots de la rue et de la route » : Connaître les espaces de circulation, les véhicules et les usagers.

**>>>** Séquence 2 sur « en voiture et dans le car » : Comprendre pourquoi s'attacher et savoir où et comment s'installer

## SURVEILLANCE DES BERGES DU GARDON :

Pour la 2<sup>nde</sup> année, les communes de COLLIAS, REMOULINS ET VERS PONT DU GARD se regroupent pour créer un service de Surveillance des berges du Gardon à compter du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 31 août.

**2 Agents de Tranquillité Publique ont patrouillé sur ces 3 communes** pour :

>>> prévenir et surveiller le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, les incendies,

>>> créer et maintenir des relations de proximité avec la population,

>>> alerter les forces de l'ordre en cas d'infractions à la loi pénale.

>>> Visites quotidienne des commerçants, campings, plage, parking...

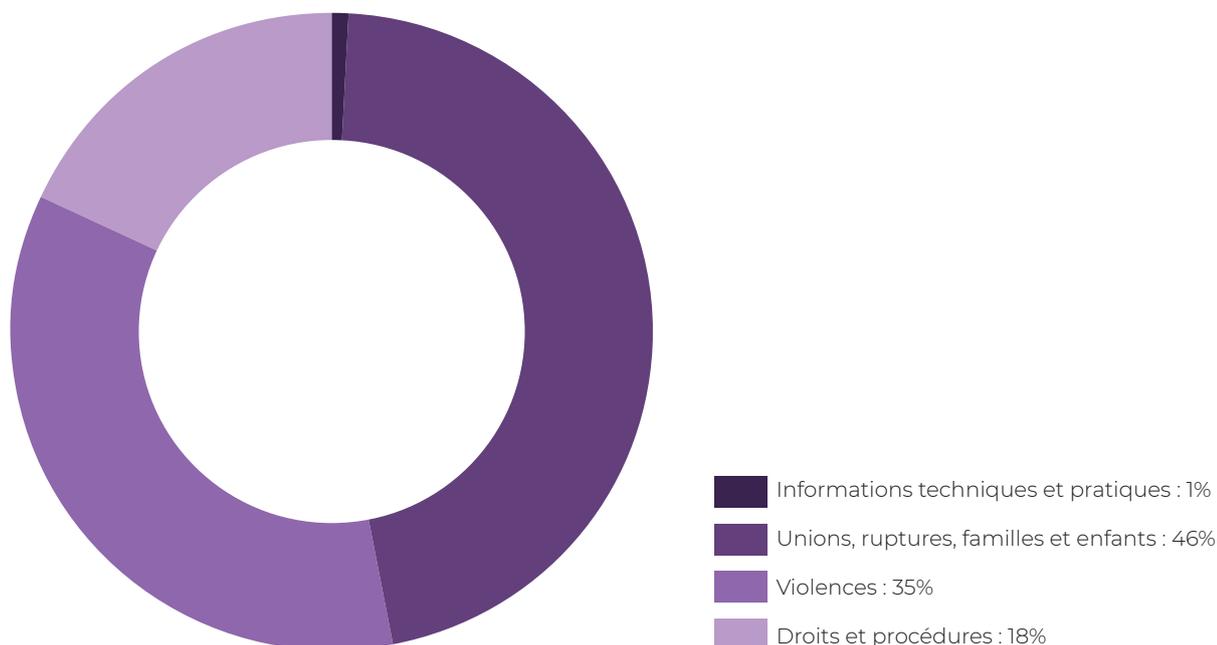
## PERMANENCES DU DROIT

Des permanences du droit sont organisées tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois dans les locaux de la Maison France Services.

**Les juristes du CIDFF vous accueillent et étudient votre situation afin d'obtenir une information claire et précise.**

## 28 personnes accueillies

Interventions dans le champ du droit des personnes et de la famille : droit de la famille, droit des consommateurs, droit international, droit pénal, droit du travail, droit locatif... Selon les situations, le CIDFF ayant signé une convention de partenariat avec le barreau de Nîmes, les habitants de la CCPG sont orientés vers des avocats du barreau de Nîmes.



# **IV. SCHÉMA DE MUTUALISATION**

---

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

## OBLIGATION LÉGISLATIVE

L'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des Conseils Municipaux, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'E.P.C.I. et ceux des communes membres.

## LES POINTS FORTS ET ACTIONS INNOVANTES 2019

**>>> 3 réunions du COPIL « Mutualisation »**

**>>> 25 MARS 2019 : Création d'un budget annexe « Mutualisation »** pour assurer une visibilité cohérente des missions publiques mutualisées

**>>> 21 MAI 2019 : Journée Actualités « Marchés Publics »** à THEZIERES à destination des secrétaires de mairie, des directeurs généraux de service et des élus des communes de moins de 1 000 habitants du bloc local

**>>> PRINTEMPS 2019 :** Mise en opérationnalité au sein du bloc local de la prestation de service d'**assistance technique**. Argilliers, Castillon du Gard, Collias, Comps, Estezargues, Fournès, Pouzilhac, Remoulins, St Bonnet du Gard, Théziers, Valliguières ont conventionné dans le cadre des prestations de services techniques.

Sur six mois de fonctionnement, il a été réalisé :

- COMPS : 1ère commune d'intervention. Le chantier portait sur le rafraîchissement (peinture, maçonnerie, travaux de ferronnerie) d'un logement communal destiné à la location. Réalisation faite dans les délais impartis.
- ESTEZARGUES : Prestation pour le « passage d'épaveuse et travaux divers » et pour un soutien logistique lors de la fête votive.
- VALLIGUIERES : depuis mi-juillet 2019, renfort pour des missions d'agents polyvalents de services techniques (entretien espaces verts, manutention, nettoyage du village...).
- REMOULINS : renfort ponctuel pour un soutien logistique pendant la fête votive et passage du Tour de France.
- Paiement sous forme de titres exécutoires après service fait par les communes de COMPS, ESTEZARGUES, VALLIGUIERES d'un montant global de 17 207,50 €.

**>>> ETE 2019 :** Mise en place, pour la deuxième année consécutive, pour trois mois du service temporaire de « **Surveillance des Berges du Gardon** » sur les communes de COLLIAS, REMOULINS, VERS-PONT-DU-GARD. Cet accompagnement de proximité a été remboursé à hauteur de 15 000 € par les communes utilisatrices en fonction du temps passé et du service fait. Le coût global du service s'est élevé à 17 250 €.

**>>> AUTOMNE 2019 :** Au regard de l'implication diverse des communes concernant les actions à impulser, de la nécessité de disposer de temps pour concilier les attentes à géométrie variable du bloc local tout en consolidant la cohérence des politiques publiques, approbation par le Conseil Communautaire de l'**avenant n°1 du service commun « Conseil, mainte-**

**nance et développement des systèmes informatiques et de téléphonie** » fixant notamment un forfait annuel réparti au nombre d'habitants au 1er janvier 2020.

**>>> PRINTEMPS – AUTOMNE 2019** : Faisant suite à une demande d'élus en séance communautaire du 12 décembre 2018 portant sur la mutualisation de locaux à usage social pour accueillir la Croix Rouge et autres prestataires privés à dimension sociale du territoire intercommunal afin de garantir le service proposé aux administrés de distribution notamment de colis alimentaire, du local trouvé par la Commune de REMOULINS et du recensement effectué par ses soins des communes voulant participer à ce projet, un **projet de convention de mutualisation sous forme d'entente pluricommunale**, conformément à l'article L.5221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été travaillé puisque les statuts, à ce jour, de la Communauté de Communes ne disposent pas d'une compétence pleine et entière portant sur « l'action sociale d'intérêt communautaire ».

L'appui a porté sur l'aspect rédactionnel et sur l'aspect juridique du montage de l'entente pluricommunale.

## POURSUITE DES RÉALISATIONS EN 2019

**>>>** Service commun « **Instruction des autorisations du droit des sols** » avec adhésion des 17 communes depuis sa création en 2015 soit plus de quatre ans de fonctionnement.

- Phase « Instruction » depuis sa recevabilité jusqu'à la préparation de la décision.
- Veille juridique et conseil du service.
- Accompagnement sur des dossiers spécifiques ou sur du conseil aux administrés et porteurs de projet en présence des élus de la commune.
- Réflexion sur la dématérialisation par le chiffrage et l'étude d'un éventuel changement de logiciel.
- Accompagnement des PLU communaux en tant que personne publique associée.
- Première année « pleine » de fonctionnement avec la hausse tarifaire du coût unitaire en équivalent permis de construire à 235 € et une répartition à la population à 1.25 €.
- Paiement pour l'année de fonctionnement 2019 du service commun des ADS sous forme de titres exécutoires (50 % en mai et solde en septembre 2020) d'un montant de 116 329,50 € pour 353,70 actes équivalent permis de construire.

**>>>** « **Conseil, maintenance des systèmes informatiques et de téléphonie** » avec 16 communes adhérentes au service en 2019.

- Installations des câblages nécessaires à la mairie de FOURNES et de POUZILHAC pour la mise en place d'un serveur qui n'existait pas jusqu'alors et sécurisation des données par des sauvegardes externalisées.
- Installations des câblages nécessaires à la mairie et au groupe scolaire de VALLIGUIERES et sécurisation du réseau informatique.
- Changement de certains ordinateurs pour MONTFRIN, POUZILHAC et REMOULINS.

- Migration et mise en place de nouvelles adresses de messageries pour les communes de MONTFRIN et POUZILHAC.
- Optimisation du réseau téléphonique générant des économies à REMOULINS par l'analyse technique des coûts actuels de la téléphonie de la Mairie, des écoles et de l'ensemble des sites satellites, compte-rendu technique et financier des offres, accompagnement dans la mise en œuvre de la solution retenue en assurant l'interface entre la collectivité et le prestataire.
- Mise en place d'Agora pour le réseau de lecture publique avec les bibliothèques et les médiathèques du territoire soit 12 structures : plateforme d'échanges et de partage.
- Coût du service commun : 24 500,00 euros/an et 0,60 ETP.

**>>>** Poursuite des **actions de formation** de proximité dispensées en « Union » sur 2019

- Les actions de formation (manipulation des extincteurs, maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail, prévenir l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance) ont été financées par les cotisations patronales versées mensuellement par les collectivités car les effectifs de 12 agents par session ont été atteints.
- Elles représentent 4 jours ouvrés pour 4 sessions rassemblant 48 agents dont 40 % du territoire intercommunal représentant 5 communes (Collias, Domazan, Estezargues, Remoulins, Vers-Pont-du-Gard).

**>>>** **Animation au sein du bloc local** par la mise en réseau des DGS et Secrétaires de Mairie sur des thématiques dédiées

**>>>** **Portage administratif** au sein du bloc local, interface importante de l'animation et de la relation avec les communes (réponses à des sollicitations juridiques, administratives et financières, orientation vers les instances appropriées ...)

## LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2020

**>>>** Assurer l'ancrage des thématiques développées, le suivi de la démarche en cours et son animation,

**>>>** Procéder à l'évaluation du schéma de mutualisation des services pour préparer le « nouveau » rapport relatif aux mutualisations de services au sein du bloc local,

**>>>** Poursuivre la réactivité des délais de délivrance des actes d'urbanisme,

**>>>** Former et accompagner les élus (présentation et utilisation du logiciel d'instruction, présentation du fonctionnement du service avec les communes, points sur les autorisations du droit des sols et sur les documents d'urbanisme du territoire...),

**>>>** Poursuivre les actions en cours en matière de « conseil, maintenance et développement des systèmes informatiques et de téléphonie » auprès des communes de Valliguières, Comps, Collias, ainsi qu'une réflexion sur un marché groupé pour la téléphonie mobile,

**>>>** Proposer le renouvellement, au printemps 2020, de la coopération possible au sein du bloc local concernant le contrôle des bouches et poteaux d'incendie (inspection et prospection sur le terrain, contrôles visuels et techniques, contrôles de performance).

